COMPTE RENDU

DU

CONGRÈS SCIENTIFIQUE

INTERNATIONAL

DES CATHOLIQUES

TENU A PARIS

DU 1er AU 6 AVRIL 1891

LA MÉTHODE GRAPHIQUE

APPLIQUÉE A LA RECHERCHE DES TRANSFORMATIONS INCONSCIENTES DU LANGAGE

PAR M. L'ABBÉ ROUSSELOT
Professeur à l'Université catholique de Paris.

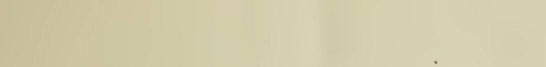
LA PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

ET LA PHILOLOGIE FRANCO-PROVENÇALE

PAR M. KOSCHWITZ
Professeur à l'Université de Greifswald (Poméranie)

PARIS
ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1891



LA MÉTHODE GRAPHIQUE

APPLIQUÉE A LA RECHERCHE DES TRANSFORMATIONS INCONSCIENTES DU LANGAGE

LA MÉTHODE GRAPHIQUE

APPLIQUÉE A LA RECHERCHE DES TRANSFORMATIONS INCONSCIENTES DU LANGAGE

Tout le monde sait aujourd'hui que les langues ne sont pas immuables, que chaque génération reçoit cet instrument de la pensée humaine avec les amoindrissements inévitables à toute transmission. Ces modifications, trop peu sensibles pour frapper les sujets intéressés, transmetteurs et récepteurs, n'échappent pas toujours à l'oreille exercée du philologue. Mais, après une série d'observations sur le vif, celui-ci ne tarde pas à se convaincre que ses oreilles, comme les yeux du physiologiste, ne suffisent pas à leur tâche. Il devine que l'infiniment petit contient la raison de tout, et que l'infiniment petit lui échappe. Mais où est le microscope adapté à ses besoins ?

On n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour rechercher cet instrument destiné non pas à doubler la puissance de nos oreilles, mais à les suppléer quand elles se récusent, à les contrôler quand elles se croient compétentes.

Scott avait créé son phonautographe pour fixer le son. Une membrane armée d'une soie de porc vibrait sous l'impulsion des ondes sonores sorties de la bouche et inscrivait ses mouvements sur un cylindre noirci. M. Schneebeli chantait des voyelles devant une plaque de phonographe et en recueillait les tracés sur des plaques de verre enfumées. M. Barlow proposait son lologographe qui ne différait pas essentiellement du phonautographe.

Mais, avant MM. Schneebeli et Barlow, des expériences, qui n'ont été continuées ni par les physiciens ni par les linguistes, avaient lieu au collège de France dans le laboratoire de M. Marey. Elles étaient moins ambitieuses que les essais que je viens de signaler; mais elles étaient plus pratiques et les résultats qu'elles ont donnés sont des faits acquis.

C'était vers 1876. Les esprits, qui n'étaient pas attirés comme aujourd'hui vers les microbes et les moyens de les détruire, étaient vivement frappés par les belles applications que l'éminent professeur faisait de la méthode graphique à la physiologie.

La société de linguistique de Paris comprit que la phonétique descriptive aurait à gagner par l'emploi des mêmes moyens. Une commission fut nommée.

M. Havet fut chargé de diriger les expériences et le Dr Rosapelly, qui avait montré tant de sagacité et d'ingéniosité dans ses recherches sur la *circulation du foie*, eut la mission de les exécuter.

Nous devons à ces expériences de connaître la part que prend le larynx dans la production des consonnes sonores, et deux appareils, l'un nouveau, l'autre considérablement perfectionné : un explorateur des mouvements des lèvres et un explorateur du larynx (1875).

Mes recherches dans cet ordre de faits sont de beaucoup postérieures et n'ont commencé que dix ans plus tard. Les premières auxquelles je me livrai se rattachent plutôt à celles de M. Schneebeli qu'à celles de MM. Havet et Rosapelly.

Je cherchai d'abord une trace permanente de la parole et je la demandai à la colonne d'air parlante elle-même. Ce que je tentais, c'était donc de trouver dans la courbe la nature du son. Partant d'une idée que m'avait suggérée mon ami J. P.-Deseilligny, j'arrivai à construire un nouvel appareil inscripteur de la parole [1] qui est en réalité un téléphone écrivant. J'ai choisi comme manipulateur, pour me servir de la terminologie du télégraphiste, un microphone de M. Verdin, à charbons horizontaux, et j'en modifiai l'embouchure pour lui donner une plus grande sensibilité. J'imaginai de prendre comme récepteur écrivant une membrane munie d'un levier amplificateur, placée dans le champ d'influence d'un électro-aimant, subissant lui-même toutes les variations électriques de la plaque microphonique. J'espère qu'avec quelques perfectionnements, on pourra en faire un bon instrument de synthèse.

Pendant que je travaillais à cet appareil, j'eus la bonne fortune de faire la connaissance de M. le Dr Rosapelly, qui est devenu pour moi un maître et un ami. Des problèmes de linguistique me préoccupaient, qui pouvaient être résolus par la méthode qu'il avait inaugurée. Il voulut bien faire les expériences nécessaires avec moi. De cette collaboration sont nés six ou sept nouveaux appareils. M. le Dr Rosapelly trouva le moyen de recueillir les vibrations nasales, et remarqua qu'il était possible de prendre l'élévation de la langue au moyen d'un tambour placé sous le menton. De mon côté, je trouvai un nouvel explorateur du larynx qui donne non pas seulement des interruptions de courant produites par les vibrations laryngiennes comme le premier appareil de M. R., mais les vibrations elles-mêmes ; un appareil pour explorer la langue sous le menton, un autre pour mesurer sa pression sur le palais, un nouvel explorateur des lèvres qui donne à volonté les mouvements de chacune des lèvres, ou seulement la résultante de ces mouvements, à savoir l'ouverture et la fermeture des lèvres.

Depuis, des recherches sur le régime du souffle émis dans la parole m'ont

1. Pour une description plus complète et la figure de cet appareil et des suivants, voir *Revue des patois gallo-romans*, fasc. 14 et 15.

conduit à des applications nouvelles du tambour inscripteur, et m'ont mis sur la voie d'un nouvel explorateur de la respiration.

Enfin, j'ai construit un micromètre qui me permet d'apprécier aisément sur mes tracés un $\frac{1}{20000}$ de seconde.

Aujourd'hui, nous disposons donc d'appareils pouvant inscrire la parole elle-même d'une façon lisible, les mouvements des organes de la parole, et les vibrations de chacun de ces organes, larynx, langue, lèvres, fosses nasales, et jusqu'à celles des dents, c'est-à-dire avec la synthèse, l'analyse.

Avec ces moyens, nous pouvons non seulement observer le jeu des organes et enrichir la phonétique descriptive, mais encore, et c'est ce que je me propose de montrer dans cette communication, nous pouvons rechercher les modifications inconscientes qui se produisent dans un parler quelconque.

Les modifications qui transforment avec le temps la physionomie des langues sont de deux sortes. Les unes dépendent de notre nature spirituelle ; celles-là n'ont rien à faire avec nos procédés mécaniques qui peuvent les inscrire, mais non les expliquer. Les autres résultent des lois de notre organisme ; celles-ci sont de notre ressort et nous pouvons les prendre dans l'organisme lui-même avant qu'elles soient devenues sensibles à l'oreille.

Ces modifications comprennent trois ordres de faits. Les premiers résultent d'une tendance soit à diminuer, soit à exagérer l'effort organique qui bouche le passage à l'air phonateur. C'est ainsi que des instantanées latines sont devenues pour nous des continues : *saponem* = savon. Caput = *chef* — diminution de l'effort. — Au contraire le *w* germanique est actuellement chez nous *g* — exagération de l'effort.

Les seconds sont dus à l'action du rythme qui s'impose aux mouvements successifs de tout organisme vivant. Ainsi des syllabes que nous croirions égales diffèrent de longueur ; d'autres que nous voudrions produire avec une même intensité ou une même hauteur musicale, si nous nous abandonnons, varient à ces deux points de vue. C'est sous l'influence de cette cause que les atones latines sont tombées, que *tabula* est devenu *table*, que nos *e* muets disparaissent, que *décolleter* est devenu *décolter*.

Les troisièmes doivent leur naissance à la tendance de notre organisme à l'économie dans les efforts successifs, tendance qui se manifeste par l'assimilation. Ainsi une consonne sourde entre deux voyelles tend à devenir vocalique : dans *saponem*, le larynx en mouvement pour *a* et qui devait reprendre ses vibrations pour *e*, a persévéré dans le mouvement commencé et l'on a dit *sabon*, comme font encore les méridionaux. Inversement dans *abcès*, le larynx, qui doit cesser de vibrer pour *c*, devance le moment du repos et tend à changer le *b* en *p*, si toutefois la transformation n'est pas déjà accomplie.

Ces trois sortes de modifications se font, avons-nous dit, lentement, par des étapes insensibles à l'oreille.

Or nous sommes à même de les saisir avec nos appareils.

Les péripéties de la lutte vocale qui s'exerce entre la poussée de l'air et les organes de la voix nous sont révélées par le régime du souffle expiré ou par les mouvements de la langue. Nous pouvons mesurer le souffle et en apprécier la vitesse au moyen d'une embouchure qui conduit celui-ci dans un tambour inscripteur. Nous inscrivons les mouvements de la langue avec les appareils déjà nommés.

Les effets du rythme sont faciles à apprécier au moyen des inscriptions du larynx et du nez. La longueur du tracé donne la durée du son ; le nombre des vibrations, la hauteur musicale. L'intensité est une conséquence de la mesure du souffle.

Enfin, les cas d'assimilation sont appréciés avec exactitude au moyen d'inscriptions simultanées, de nature à indiquer avec précision le commencement et la fin de chaque articulation, et la part qui peut être dans chacune attribuée au larynx. Ainsi, pour revenir à l'exemple que j'ai pris plus haut, « *abcès* », disons-nous *apcès* par un *p*, ou *abcès* par un *b*, ou encore *abcès* par un *b* qui est un *p*, par l'absence des vibrations laryngiennes et un *b* par la faiblesse de l'articulation. En inscrivant les mouvements des lèvres, nous aurons nettement la place réclamée par l'émission du *b*, c'est le moment où les lèvres restent fermées ; et, en explorant en même temps le larynx, nous verrons si cette place est occupée ou non par des vibrations. Si les vibrations existent, c'est un *b* qui a été prononcé. Si les vibrations font défaut, on a dit *p*, ou une articulation sourde intermédiaire entre *p* et *b*. Une nouvelle expérience établissant la différence entre *p* et *b* peut résoudre la question.

Des expériences isolées sur chacun de ces différents objets serviraient à la phonétique descriptive, mais ne diraient rien sur le fait des transformations inconscientes qui seraient en voie de se produire. Pour s'éclairer sur cette importante question, il suffit de multiplier les expériences. Si toutes celles qui se rapportent à un même objet sont constantes, l'évolution est accomplie et l'ère des changements close pour le moment. Si, au contraire, nous rencontrons tantôt un fait, tantôt un autre, c'est que le sujet observé se trouve dans ce moment critique où une évolution à son début ou arrivée à son terme conserve l'indécision propre aux étapes transitoires.

Par ces moyens, nous pouvons donc saisir les phénomènes dès leur première évolution, en noter les progrès successifs et en fixer les dernières traces avant leur complète disparition. En un mot, la méthode graphique nous permet de saisir les transformations inconscientes du langage.

LA PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

ET LA PHILOLOGIE FRANCO-PROVENÇALE

LA PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

ET LA PHILOLOGIE FRANCO-PROVENÇALE

Vous avez vu tout à l'heure les ingénieux appareils de M. l'abbé Rousselot, vous en avez appris le maniement et vous avez une idée des recherches qu'on peut faire avec leur secours. Vous comprenez leur importance pour le progrès non seulement de la science phonétique, mais surtout pour celui des études linguistiques et philologiques. Ce n'est pas sans raison qu'un juge autorisé a dit qu'ils feront époque. En effet, leur emploi méthodique fait prévoir une nouvelle période grammaticale. Une partie de ces appareils a déjà des années d'existence, et d'autres savants ont pensé, comme M. Rousselot, à les utiliser; mais aucun ne s'est donné à cette tâche avec autant de persévérance et de circonspection. Les recherches pénibles et patientes de M. Rousselot ont été couronnées de succès : son *Étude sur le patois de Cellefrouin* va montrer tout le profit qu'on peut tirer de la phonétique expérimentale pour l'examen d'une langue vivante; plus que cela, elle va prouver qu'il faut travailler comme son auteur si l'on veut parvenir à des résultats assurés et vraiment scientifiques.

M. Sievers [1], le savant germaniste, a défini la phonétique comme un domaine qui relève en même temps de la physique, de la physiologie et de la linguistique. Il appartiendrait au physicien et au physiologiste de la cultiver pour elle-même; le linguiste n'aurait qu'à s'informer des résultats de leurs recherches et à les utiliser pour l'explication historique de ce qui existe à présent. Malheureusement les physiciens et les physiologistes, auxquels on doit la fondation de cette jeune science, ne lui portent qu'un médiocre intérêt et ne connaissent pas les besoins des linguistes. C'étaient donc surtout les linguistes qui, marchant sur leurs pas, entreprenaient de la faire progresser : grâce à eux, bien des points obscurs ont été éclaircis, bien des observations utiles ont été faites. Mais, en général, ces phonéticiens-linguistes n'avaient pas une connaissance suffisante des sciences naturelles et de leur méthode; ils étaient donc forcément exposés à des erreurs et à des affirmations hasardées, s'ils ne préféraient pas lâcher prise, dès que se posaient des problèmes qui demandaient un examen plus sérieux. C'est pourquoi, malgré tous

1. Grundzüge der Phonetik (2. Ausg.) Leipzig 1881, p. 1 s.

leurs efforts, justement les questions les plus délicates, où on avait le plus besoin de la phonétique, restaient sans réponse ou ne trouvaient que des réponses insuffisantes ou peu croyables. Je pense à des questions comme celles de l'accentuation française, de l'expression physiologique et acoustique des mouvements de l'âme, des mutations combinatoires des sons, etc. Souvent on lisait des analyses même détaillées d'articulations qui demandaient des jeux de muscles absolument impossibles, des explications physiologiques faites par un philologue qui ne connaissait pas le premier mot de la physiologie et qui s'y prenait comme un ours qui se peine à danser. M. Rousselot a senti ces inconvénients : il en a tiré la conséquence logique que, pour être phonétiste, il faut d'abord se faire naturaliste, physicien et physiologiste. Il l'a fait. Et, comme, en sa qualité de linguiste, il savait ce qu'il cherchait, et, en sa qualité de naturaliste, comment il faut chercher, il a mené sa tâche à bonne fin. Si les appareils existant avant lui ne lui suffisaient pas, il en a tout simplement inventé de nouveaux qui répondaient mieux à ses besoins. C'est là le bon chemin. M. Rousselot a déjà ses rivaux[1]; il en trouvera, espérons-le, plusieurs encore, et bientôt il fera école. Par lui, la phonétique est retournée à son point de départ et est redevenue une science naturelle, ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Tout bon phonétiste qui veut qu'on le croie se fera donc dorénavant naturaliste et travaillera d'après la méthode des sciences exactes. Mais il y a une complication. La linguistique moderne demande catégoriquement qu'on étudie surtout et avec le plus grand soin les parlers vivants, les patois aussi bien que les langues littéraires, dans leur système phonique comme dans leurs flexions, leur syntaxe et leur lexique. Comme la phonétique d'une langue donne l'explication de beaucoup de phénomènes des autres parties de sa grammaire et de son lexique, c'est donc par elle qu'il faut commencer. Or, pour étudier la phonétique d'un patois, d'un parler vivant quelconque, il faut être phonétiste, et pour être phonétiste, il ne faut pas se contenter de prendre seulement acte des recherches phonétiques faites par des physiciens et des physiologistes, comme le dit M. Sievers; non, il faut faire comme M. Rousselot, il faut se faire naturaliste soi-même. Ainsi la linguistique moderne, la grammaire de toutes les langues vivantes, entre dans une nouvelle phase; après avoir été une science philosophique et historique, elle sera une science naturelle.

J'ai dit que l'état actuel de la linguistique moderne exige impérieusement une étude approfondie des patois qui ont réussi à survivre aux attaques de plus en plus dangereuses de la langue littéraire. C'est presque un lieu commun. Il y a longtemps qu'on sait quelles informations les patois vivants

1. Schwan et Pringsheim, dans leur étude sur l'accent français, Herrigs *Archiv LXXXV*, 203 ss., et M. Ph. Wagner, *Ueber die Verwendung des Grützner-Marey'schen Apparats und des Phonographenzu phonetischen Untersuchungen*, dans les *Phonetische Studien IV*.

peuvent donner sur les parlers du moyen âge qui possèdent, en France, une riche littérature et dont ils expliquent la grammaire et le dictionnaire. Il s'impose de chercher, dans ces patois, les phénomènes naturels et artificiels qui déterminent le développement non seulement de la langue à étudier, mais de toutes les langues. La physiologie pathologique ne veut ou ne peut pas se passer de la biologie et de la vivisection; la philologie des langues modernes exige qu'on observe, même sous le microscope, les conditions et les évolutions de leur vie actuelle, et qu'on dissèque leurs membres vivants. Bien longtemps la grammaire n'était qu'une sorte d'anatomie des langues mortes ou des périodes décédées des langues vivantes; cela était indispensable pour les langues classiques et était nécessaire aussi pour les langues modernes, puisque le présent trouve son explication dans le passé; mais, pour bien connaître le passé des langues et pour approfondir leurs transformations historiques, il faut recourir au présent et lui demander des moyens d'information. Quand nous connaîtrons bien les conditions de la vie actuelle des langues, nous serons mieux outillés pour l'examen de leur passé. Nous aurons aussi appris à nous résigner et à ne plus chercher l'explication de phénomènes linguistiques qui, par la foule de leurs causes possibles, éludent chaque investigation qui ne veut pas se perdre dans une mer d'hypothèses infructueuses.

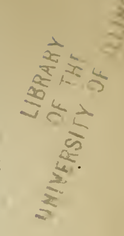
La philologie française a souvent recouru aux patois actuels du Nord de la France pour y chercher l'explication de la grammaire et du lexique du moyen âge, surtout pour localiser des sons, des formes et des textes anciens. La philologie provençale a commencé, timidement il est vrai, à suivre cet exemple. On a profité aussi de l'ancienne langue d'oc pour élucider des questions de la grammaire française du moyen âge. On n'a pas négligé non plus les patois occitaniens dans des études comparatives embrassant tout le domaine roman. Mais on n'a pas encore pensé à utiliser les idiomes actuels du Midi pour l'histoire de l'ancienne langue française. Il ne sera donc pas superflu de montrer la nécessité de cette utilisation et d'indiquer le chemin qu'il faut prendre pour résoudre quelques problèmes qui ont déjà beaucoup occupé les philologues du français, mais qui attendent encore une solution satisfaisante.

La langue occitanienne a probablement marché de pair, dans son développement, avec la langue française, jusqu'au VIe ou au VIIe siècle. Après, elle a ralenti son cours, tandis que les dialectes du Nord ont pris une marche plus rapide et montraient déjà au IXe siècle un système phonétique plus avancé. Depuis, les langues du Nord et du Midi se sont séparées de plus en plus; les idiomes du Midi réduits, au XIVe siècle, à l'état d'incultes patois, se sont conservés dans leurs variétés avec une fidélité surprenante; les idiomes du Nord, soumis au XIe et au XIIe siècle à une révolution intense d'une grande partie de leur phonétique, et supprimés eux aussi, au XIVe siècle, en faveur de l'idiome de l'Ile-de-France, ont gardé leur plus grande mobilité et ont été

souvent tellement modifiés qu'ils n'accordent qu'un faible secours à l'étude de l'ancien français. Cette situation a pour conséquence naturelle que les patois actuels du Midi représentent souvent des étapes que les idiomes du Nord ont parcourues au moyen âge ou dans une époque préhistorique du français. Il est donc évident déjà, *à priori*, qu'il faut y chercher des éclaircissements pour l'ancienne grammaire française, au moins dans ces cas où les autres moyens d'exploration, l'observation de l'ancienne orthographe, des rimes ou des assonances des textes français du moyen âge et l'étude des patois français du Nord, ne donnent pas de renseignements suffisants. Néanmoins, quelques exemples pour montrer la justesse de cette thèse ne seront peut-être pas inutiles.

Dans des manuscrits vieux français, on trouve souvent l'orthographe *lz*, *ilz* pour une *l* mouillée suivie d'une *s*. M. G. Paris qui, le premier, a relevé ce fait [1], croyait que le *z* substitué à *s* servait à indiquer le mouillement de l'*l* précédente. Schuchardt [2] le contredit; d'après lui, le *z* marquait, au contraire, la suppression du mouillement. Dans des formes comme *amirailz*, *genoilz*, etc., « on conserva l'orthographe habituelle du mot tel qu'il se présentait sans signe de flexion, et l'on préféra marquer le changement de prononciation par la lettre de flexion (*z*). » « Le fait que *ly-s* s'est réduit à *l-s* est naturel, les sons mouillés demandant à être placés à la finale ou devant des voyelles. » « Les formes modernes : *genouil-genoux*, *œil-yeux*, *travail-travaux*, renvoient clairement aux formes anciennes : *genoil-genols*, *oil-ols*, *travail-travals*. » J'ai soutenu [3] que ce *z* après les *l* mouillées ne marquait ni le mouillement, ni la suppression du mouillement de l'*l*, mais tout simplement l'ancienne prononciation de *z* = *ts* ou *dz*. M. Chabaneau [4] expliqua : « le *y* engagé dans la consonne complexe *lh* se détache de *l* pour s'unir à *s* et donner à cette consonne de quoi former un son plus sifflant. » D'après lui, *soleilz*, *oilz*, etc. auraient perdu d'abord leur *l* mouillée, l'*y* de *l* mouillée ayant donné, avec *s* de la flexion, la combinaison *z*=*ts*, *dz* dont l'existence est assurée par des rimes; ensuite, ces mêmes formes (*soleilz*, etc.) se seraient mouillées de nouveau sous l'influence des cas obliques du singulier et des cas sujets du pluriel qui n'ont pas d'*s*. M. Horning, dans une étude sur les mots en question [5], contesta cette explication. Il se demanda si, en effet, les mots écrits par *z* au sujet singulier et au régime pluriel ont eu une *l* mouillée ou non, et comment il fallait comprendre l'*i* qui dans *cunseilz*, *genoilz*, *oilz* précède l'*l*, quand on admet que le *z* soit la combinaison de l'*s* de la flexion et du *y* qui suivait l'*l* (dans *cunseily*, etc.). Il croit que *consĭlium*, *solĭclum*, etc., devenaient régulièrement *conseily*, *soleily*, au cas sujet singulier, et au régime

1. *La vie de saint Alexis*, Paris, 1872, pp. 99 et 101.
2. *Romania*, III, 285.
3. *Ueberlieferung u. Sprache der Chanson du voyage*, etc., Heilbronn, 1876, p. 64.
4. *Revue des langues romanes*, VI 94 ss.
5. *Romanische Studien*, IV, 626 ss.



pluriel *conseilys*, *soleilys*. Dans le groupe *lys*, il se serait dégagé entre *l* et *y* un *d* qui, après la chute de *y*, se serait uni à l'*s* et aurait produit *z*. La diphtongue *ei* aurait donc existé dans les formes avec *z* au même titre que dans les formes sans *z*. « L'ĭ de *soliclum*, *vermiclum* ayant dû passer par *é* avant de devenir *ei*, *solelz*, *vermelz* (au lieu de *soleilz*, etc.) peuvent être des formes plus anciennes que *soleilz*, *vermeilz* » ; mais il est extrêmement probable que l'*i* a disparu pour faciliter la prononciation. Dans des formes telles que *conseiz* (: *segreiz*), *vermeiz* (: *peiz*), etc., on supprimait *l* également pour alléger la prononciation. « *Oil* qui se prononçait *oly*, et où l'*o* ne se diphtonguait pas nécessairement, a donné avec l'*s* de flexion *olys* *ol*^{d}*ys* ; *d* s'unissant à *s* a produit *z*, et *y*, au lieu de tomber, aurait, sous l'influence de l'accent, été attiré par *o* et aurait formé avec cet *o* la diphtongue *oi*... C'est ainsi que nous obtenons *oilz*, où toutes les lettres auraient eu leur valeur entière. » Les formes *travalz*, *muralz*, etc., à côté de *soleilz*, *oilz*, dans les mêmes textes, « s'expliquent sans peine : *trabaclum* devient *travaly*, avec *s* de flexion *travalys*, puis *traval*^{d}*ys*, et, après la chute de l'*y*, *travalz*. » On pourrait admettre aussi « que dans *trabalyo* (de ×*trabaclum*) *a* serait devenu *ai*=*travailyo* ; *ai* n'aurait pas passé à *è* sous l'influence du *y*... Pour expliquer *travalz* (au lieu de *travailz* qu'on attendrait), il suffit d'admettre que *ailz* s'est simplifié en *alz*, de même que *conseilz* a été réduit à *conselz*, seulement à une époque antérieure, puisqu'on trouve dans les mêmes textes *conseilz* et *travalz* ». « Cette explication est-elle la seule possible ? Si dans *travail ai* est diphtongue..., on peut toujours se demander si l'*i* n'est pas dû à 'influence de l'*y*, » etc.

Les citations que nous venons de faire de l'étude de M. Horning montrent suffisamment la complication du problème, ainsi que l'irrésolution de l'auteur et ses contradictions. Il a reconnu lui-même qu'il n'avait pas réussi à éclaircir la question. Après lui, M. Gröber s'en est emparé [1]. Celui-ci ne doute pas de la possibilité d'une épenthèse de *d* entre *ly* et *s*, mais il croit que, si elle avait eu lieu, il faudrait la trouver aussi sans qu'une *s* suive le groupe *ly* : *traval*^{d}*ys* ferait supposer une forme analogue *traval*^{d}*y* qui n'existe pas. Il en conclut que l'*l* mouillée a été aussi devant *s*, non pas la succession de *l* + *y*, mais une véritable *l* mouillée, une *l* qui réunit dans son articulation *l* et *y*, sans que ces deux éléments soient séparables. Cette *l* mouillée aurait produit, devant *s*, l'insertion d'une plosive dentale, phénomène lingual qui, en effet, n'est que naturel. La possibilité d'une véritable *l* mouillée suivie d'une explosive dentale et *s*, est prouvée par les rimes de l'ancien provençal qui distinguent *altz* (*altus*) de *alhz* (×*allius*) et semblables. L'*l* mouillée ainsi que l'*l* provenant d'une *l* double latine aurait été une *l forte*, c'est-à-dire une *l* longue. Il est impossible de savoir si l'épenthèse d'une plosive dentale entre l'*l* mouillée et *s* avait lieu, en français, après que l'*l* mouillée avait perdu son élément palatal, où déjà pendant qu'elle possédait encore sa prononciation primitive (*ł*). Les mots

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 486, ss.

molre : *moldre*, *pulverem* : *poldre*, prouvent que l'épenthèse dentale entre *l* et *s* ne dépendait pas d'un mouillement de *l*. Ces observations judicieuses de M. Gröber contribuaient certainement à élucider la question; mais elles ne l'ont pas résolue. M. W. Meyer [1], le dernier qui s'en soit occupé, nous dit seulement que, dans le traitement de *l* mouillée en contact avec une *s* de flexion, les dialectes du vieux français se séparent; « le normand exige *z*, c'est-à-dire qu'il conserve d'abord l'*l* mouillée et qu'il la laisse tomber plus tard : *filz*, *mielz*; au contraire, le centre change l'*l* mouillée en *l*, *ł* (*l* vélaire). » On se demande quelle articulation spéciale une *l* mouillée prend devant une *s*; si elle produit nécessairement une explosive dentale entre elle et la consonne suivante; quelle influence le groupe *łs* exerce et sur la nature des voyelles précédentes et sur l'articulation de l'*s* qui suit? Prononçait-on *s* ou *z* (*s* sonore)? Était-ce un *d* ou un *t* qu'on insérait entre *l* mouillée et *s*? Est-ce qu'une *l* mouillée suivie de *s* dégage réellement devant soi un *y* qui se réunit avec la voyelle précédente et produit avec elle une diphtongue? Et si ce dégagement (qui n'a rien d'improbable) existe en réalité, peut-il se compliquer avec une action simultanée de *l* mouillée sur la consonne suivante?

Comment répondre à ces questions? Les anciens textes, même quand ils sont dépouillés et commentés avec le plus grand soin, avec la méthode la plus rigoureuse, ne nous fournissent pas les ressources nécessaires pour les résoudre. Les patois français actuels n'ont pas laissé de trace de cet ancien développement et ne peuvent donc nous aider en rien. Il faut recourir aux idiomes de la France méridionale. Là existent des patois qui ont conservé l'*l* mouillée avec son articulation primitive et qui ont gardé, en même temps, dans la prononciation l'ancienne *s* finale de la flexion. M. l'abbé Puységur, de Montaut (canton de Saint-Sever, département des Landes), en me lisant, dans son patois, à Toulouse, une petite poésie de M. S. Salles [2], me faisait entendre *lous youlhs* (str. 9) et *ent'aus ouelhs* (str. 11 (prononcé *lŏ hyŏłs* et *ĕnt aws hwĕłs*) avec *l* mouillée et *s* absolument dans les conditions que nous désirons. C'est dans ce patois et dans ceux des régions voisines qui se trouvent dans une situation analogue, qu'il faut chercher la réponse aux questions que nous avons posées. Et que celui qui veut se charger de cette tâche n'oublie pas de se munir de palais artificiels, de l'explorateur des lèvres et d'un des deux explorateurs du larynx que nous venons de voir!

Un autre problème encore plus compliqué est celui de l'origine et du développement successif des voyelles nasales dans la langue française. On ne connaît ni le commencement ni le progrès graduel de cette évolution qui, pour produire l'état actuel, a eu besoin de longs siècles. Et pourtant les savants ne l'ont nullement négligé. Diez [3] crut que, déjà au IXe siècle, on pro-

1. *Grammatik der romanischen Sprachen*, Leipzig, 1890, I, 473.
2. *Semaine religieuse* d'Aix et de Dax, 15 nov. 1890, pp. 47 s.
3. *Grammatik der romanischen Sprachen*, I[3], 448, s.

nonçait *Salomon*, *ferculum*, *Zabulon*, *convivium* avec une voyelle nasale, même dans une poésie latine. La rime des désinences *en* : *an* qu'on trouve dès le XII[e] siècle, lui prouvait qu'on prononçait *ã* dans les deux cas. En cela, M. P. Meyer [1] partagea son avis; il chercha à fixer la première apparition de ces assonances (qu'il date de la *Chanson de Roland*) et leur expansion dans les textes français du moyen âge. M. G. Paris ne vit, dans son *Alexis* [2], aucune trace de la nasalisation de *on* et *un*; dans *an*, *en*, elle était, selon lui, déjà assez développée, parce que les voyelles *e* et *a* de ces groupes n'assonent plus avec leurs pareilles placées dans d'autres situations et ne sont homophones qu'entre elles. Dans *in* la nasalisation n'a eu lieu que beaucoup plus tard. M. d'Arbois de Jubainville [3] ne veut pas croire que la nasalisation d'*on* et d'*un* soit postérieure au XI[e] siècle à cause des formes *volomtate*, *nomcopante*, etc., qu'il trouva à côté de *conpendio*, *conmutit*, etc., dans des documents latins de l'époque mérovingienne. Les formes *adinplire*, *inpedimento*, dans ces mêmes textes, lui semblent indiquer un commencement de nasalisation de la syllabe *im*. M. Mall [4] adopte pour *um*, *un* (*om*, *on*) l'opinion de Diez et de M. d'Arbois de Jubainville. M. Bœhmer [5] était d'avis qu'à la fin du XI[e] siècle, dans les groupes de *e* et de *a* + *nasale*, *n* (dentale) s'était généralement transformée en *n* vélaire, si cette *n* vélaire n'était pas primitive comme dans *flanc*, *sanc* et semblables, et qu'à côté de la prononciation d'une voyelle orale + une consonne nasale vélaire, il existait déjà, à la même époque, celle d'une voyelle nasale + une consonne nasale vélaire : *aη* à côté de *ãη*. M. Mebes [6] s'efforça de démontrer que *in* et *un* n'étaient pas encore nasalisés au XV[e] ou au XVI[e] siècle, et que *ien*, *on* et aussi *an* (*en*) conservaient *n* dentale au moins jusqu'à la fin du XIII[e] siècle. L'assonance de *an* : *en* ne prouve pour lui que la transition de l'*e* en *a* devant les consonnes nasales. Dans mon étude sur la langue du Pèlerinage de Charlemagne [7], j'ai cherché à montrer que l'emploi de *n* au lieu de *m* après *o*, dans les plus anciens textes français, ne prouve pas la nasalisation de *o*, mais seulement la transition de l'*m* final en *n*, que les voyelles orales devant une consonne nasale suivie d'un *e* féminin n'étaient pas traitées autrement, dans les assonances des plus anciennes poésies, que les mêmes désinences masculines, et que l'insertion d'un *b* après *m*, de *d* après *n* devant une *r*, qui avait lieu au XII[e] siècle comme auparavant, supposait une dentale pour *n*, une labiale pour *m*. *En* aurait pu prendre tout aussi facilement la prononciation de *an* que *ẽ* celle de *ã*. En général, j'ai donc soutenu les conclusions de M. Mebes en tant

1. *Mémoires de la Société de linguistique*, I, 244 ss.
2. *Vie de saint Alexis*, p. 82.
3. *Romania*, I, 325.
4. *Li Cumpoz Philippe de Thaün*, Strasbourg, 1873, p. 74.
5. *Romanische Studien*, I, 611 s.
6. *Jahrbuch für romanische und englische litteratur*, N. F. II, 385 ss.
7. *L. c.*, p. 50, s.

qu'elles n'étaient pas défigurées par des exagérations et par des excursions phonétiques dénuées de sens. J'aurais dû faire valoir aussi que souvent, dans les manuscrits du XIIe et même du XIIIe siècle, une *n* finale est transformée en *m* devant la labiale qui commence le mot suivant : ce qui s'explique le plus facilement quand on rejette la nasalisation de la voyelle précédant l'*n*. Une *n* dentale s'assimile facilement à une labiale qui la suit; mais comment expliquer *m* pour *n* si *n* ne sert qu'à exprimer la nasalisation d'une voyelle? Après moi, M. Lücking [1] a repris la question. Un long et minutieux examen d'anciens textes français le fit arriver à peu près aux mêmes résultats : les *n*, *ŋ* (*n* vélaires) et *ñ* (*n* mouillées), à la fin des syllabes, sont distinguées entre elles encore au XIIIe siècle et la transition dialectale de *en* en *an* ne prouve pas l'existence d'un *a* nasalisé. Mais M. Lücking s'est fourvoyé plusieurs fois et a trouvé une légitime opposition dans M. G. Paris [2] qui conteste la justesse de ces conclusions. Il admet cette fois que, dans la *Chanson de Roland*, l'*o* devant les nasales commençait à se nasaliser et que la nasalisation de *a* et de *e*, dans certaines conditions, était déjà antérieure même aux plus anciens monuments de la langue française. Plus tard, M. G. Paris revint encore une fois à la même question [3]. Il soutint, en complétant ce qu'il avait affirmé auparavant, que, « comme toutes les nasales françaises », l'*o* nasal « faisait, au moyen âge, entendre dans les terminaisons masculines la consonne après la voyelle : *bõn*, et non *bõ* comme aujourd'hui, et que dans les mots féminins où l'*o* est séparé de l'*e* (sourd) final par *m* ou *n* simple ou redoublée, la voyelle était tout aussi nasale qu'elle l'est quand elle en est séparée par *m*, *n* suivies d'une autre consonne; ainsi *Rõme*, *bõne*, comme *rõmpe bõnde* ». De la même manière, *femme* aurait été prononcé anciennement *fẽme* puis *fãme*. Cette explication fait comprendre pourquoi, dans les assonnances du moyen âge, les mots féminins en *ome*, *om* ^cons.^ *e*, *ame*, *am* ^cons.^ *e*, etc. aimaient à se séparer des assonances en *o*, *a*, etc. devant d'autres consonnes suivies d'un *e* féminin. De plus, elle concorde avec les témoignages que nous avons pour la prononciation des voyelles nasales au XVIe et au XVIIe siècle. M. Engelmann, dans une étude sur l'origine des voyelles nasales en vieux français [4], soutient que les voyelles devant les *n* mouillées finales étaient déjà nasalisées vers le milieu du XIIe siècle, tandis que le mouillement de l'*n* durait jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Comme les mots avec ces désinences assonaient avec les mots où les mêmes voyelles toniques étaient suivies d'une autre consonne, M. Engelmann croit que, dans les textes français du moyen âge, il était généralement permis d'assoner les voyelles nasales avec les voyelles orales qui leur correspondent. On aurait donc eu tort de conclure à la nasalisation des désinences en voyelle + une consonne nasale, de ce qu'elles évitaient l'assonance avec les

1. *Die ältesten französischen Mundarten*, Berlin, 1877, pp. 106 ss.
2. *Romania*, VII, 126.
3. *Romania*, X, 53 s.
4. *Ueber die Entstehung der Nasalvocale im Altfranzösischen*, Halle, 1882.

mêmes voyelles suivies d'une autre consonne. Les résultats de M. Engelmann ne reposent pas sur une base bien solide. Nous omettons les mentions sommaires de notre problème faites dans les grammaires du vieux français plus ou moins élémentaires, et nous rappelons seulement, en passant, les recherches de M. Haase sur les voyelles *a* et *e* suivies d'une *n* entravée dans les textes picards et wallons du moyen âge[1], et de M. Horning sur *en* + cons. et *an* + cons. dans les patois français actuels de l'Est[2]. Thurot, dans son précieux ouvrage sur la prononciation française depuis le commencement du XVI[e] siècle[3], a dépouillé, par rapport à notre sujet, les grammairiens des quatre derniers siècles : il y a trouvé tant de détails, tant de contradictions, d'inexactitudes et d'indications erronées qu'il est fort difficile de puiser des faits assurés dans ces matériaux presque trop nombreux et pourtant insuffisants. Cependant il est clair que l'état actuel, pour la nasalisation des voyelles et diphtongues françaises, n'a été atteint que vers la fin du XVII[e] siècle et que, encore au XVI[e] siècle et même dans la langue littéraire, des divergences dialectales se faisaient sentir. M. W. Meyer[4], venu le dernier, a résumé succinctement une partie des études faites sur notre sujet et a cherché, pour sa part, à élucider la question. Il croit que, déjà au moins depuis le XVI[e] siècle, la voyelle nasale n'apparaît, au centre de la France, qu'à la fin de la syllabe; il conclut de *aîné* à un ancien *ẽné*, auparavant *ẽsné;* il mentionne et explique, sur les traces de M. G. Paris et des grammairiens cités par Thurot, les doubles consonnes originairement dialectales dans *bonne*, *aimme* par *bõne* et *ẽme*, et l'*o* ouvert de *pomme* par *põme* issu de *pome* avec *o* fermé. Cet *o* fermé s'est nasalisé selon lui déjà avant que se soit établie la loi de syncope ; « pour *a* le fait s'est produit encore au degré *ä*. » Comme théorie générale, nous apprenons que, dans la grande majorité des cas où il y a nasalisation d'une voyelle par l'influence d'une consonne nasale qui suit, la consonne nasale est devenue vélaire ou légèrement palatale, puis elle a communiqué sa qualité à la voyelle ; elle l'a nasalisée (*ãn* ou *ãń*) et est enfin tombée. M. Meyer croit aussi que ces phénomènes doivent être comptés au nombre des plus difficiles de l'histoire de la phonétique romane.

Ce que nous venons de dire sur les recherches faites par rapport aux voyelles nasales du français montre avec évidence l'embarras des savants qui se sont occupés de cette question, sa complication et le peu d'éclaircissements que nous fournit l'examen de l'orthographe et des rimes ou assonances des textes français du moyen âge. Excepté M. Meyer, personne n'a osé se prononcer sur les causes et les étapes physiologiques qui ont dû être parcourues par les voyelles et diphtongues orales suivies de consonnes nasales.

1. *Das Verhalten der pikardischen und wallonischen Denkmäler des Mittelalters in Bezug auf a und e vor gedecktem n*, Halle, 1880.
2. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XI, 542.
3. Paris, 1883, vol. II, pp. 421-555.
4. *Grammatik der romanischen Sprachen*, Leipzig, 1890, I, 309 s.

C'est qu'on manquait d'un guide. Les patois actuels du Nord de la France, naturellement plus avancés que ceux du moyen âge, ne nous éclairent guère sur les origines de la nasalisation; il faut encore recourir aux idiomes du Midi. M. Gröber a conclu, il est vrai, d'une manière ingénieuse et de prémisses qui paraissent incontestables, que, déjà en vieux provençal, les voyelles suivies d'une *n* étaient nasalisées [1], mais il n'en est rien; son argumentation ne prouve que le fallacieux de toute étude faite sur d'anciens textes sans une bonne connaissance des patois modernes. Cependant l'erreur de M. Gröber est excusable, d'autant plus que bien des Méridionaux qui parlent parfaitement leurs patois, égarés comme lui par l'orthographe, se trompent sur leur propre prononciation, croient prononcer une voyelle nasale pendant qu'ils font entendre distinctement une voyelle orale suivie d'une consonne nasale, dentale ou labiale [2]. Dans les parlers du Midi et dans presque tout le territoire qu'ils embrassent, j'ai trouvé vivantes les étapes que le français a pu ou dû parcourir pour arriver à sa prononciation actuelle des voyelles nasales. On y trouve souvent, dans un même patois, une voyelle orale + une consonne nasale alvéolaire (*n*) devant d'autres consonnes dentales, une voyelle orale + une consonne nasale labiale (*m*) devant des consonnes labiales, une voyelle orale + une *n* vélaire devant les consonnes vélaires, une voyelle nasale très faible ou une voyelle orale une + une *n* vélaire devant d'autres consonnes ou à la fin des mots. C'est là à peu près l'état actuel des idiomes du Languedoc et du midi de la Provence. Dans d'autres patois, j'ai trouvé des voyelles nasales plus ou moins distinctes devant des consonnes nasales conservées, des voyelles nasales d'une articulation tout à fait particulière et inconnue au nord de la France; enfin des combinaisons très variées dans le traitement de la voyelle devant des consonnes nasales conservées ou supprimées, selon la nature des consonnes qui suivaient ou suivent les consonnes nasales, selon l'accent d'intensité et selon la place des syllabes ou des mots dans la phrase. Je ne puis prendre à tâche de poursuivre la nasalisation telle qu'elle existe dans les voyelles du Midi, cette entreprise nous mènerait loin : qu'il suffise d'avoir fait remarquer qu'ici encore nous trouvons, dans les patois du Midi, vivant l'un à côté de l'autre, tous les phénomènes et toutes les étapes de transition qu'il faut supposer comme ayant existé auparavant dans les dialectes de la France septentrionale. C'est donc encore dans ces patois méridionaux, trop négligés jusqu'ici par les romanistes, qu'il faudra chercher et qu'on pourra trouver la clef de la nasalisation française et une solution satisfaisante du problème que nous venons de décrire et qui a déjà causé tant de travail plus ou moins stérile aux savants romanisants.

Les deux exemples donnés suffiront pour prouver la justesse de notre thèse. Nous pourrions facilement en ajouter d'autres et énumérer une foule

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 487, note.
2. M. W. Meyer, *l. c.*, p. 312, ne tient pas compte de l'état actuel de la nasalisation dans les idiomes provençaux.

de problèmes de la grammaire historique du français qui, malgré tous les efforts des savants, n'attendent pas moins leur solution définitive, faute d'un recours conséquent et méthodique aux idiomes du Midi. La transformation successive de *a* posttonique (et des autres voyelles posttoniques) en *e* sourd (en provençal *u*, *o*, *a*, *e* sourds); l'articulation exacte des diphthongues et des triphthongues de l'ancien français *ui*, *oi*, *ai*, *ei*, *ou*, *au*, *eu*, *iai*, *iei*, *ieu*, *ueu*, etc., qui tous existent encore dans les patois du Midi, et leur transformation en simples voyelles; la transition du *c* et du *g* prépalatal (et du *t* et du *d* latin devant un *i* en hiatus) en chuintantes, représentées dans les idiomes méridionaux par une richesse extrême de sons différents qui nous permettront de constater presque toutes les possibilités et toutes les vraisemblances de l'histoire compliquée des palatales latines; le changement successif des dentales et des labiales intervocaliques, arrivé à son dernier développement déjà dans le français du XII[e] siècle, mais s'accomplissant de nos jours dans les patois méridionaux du Sud-Ouest; bien des phénomènes de la phonétique syntaxique et de la flexion ayant existé en vieux français et subsistant encore dans les patois du Midi, toutes ces questions et bien d'autres d'un intérêt vital pour la construction de la grammaire historique du français ne peuvent être et ne seront jamais éclairées suffisamment que quand on aura appris à tirer profit des renseignements nombreux et concluants que nous fournissent les beaux idiomes qui, heureusement, persistent encore de nos jours au Midi de la France.

On pourra m'objecter que, quand même il existe dans les patois occitaniens des évolutions phonétiques et grammaticales parallèles à celles qui ont dû se faire au moyen âge dans le Nord de la France, il n'est nullement prouvé que ces évolutions soient identiques. L'égalité des sons français du moyen âge et du provençal moderne n'est peut-être qu'apparente; des transformations identiques dans leurs résultats ne s'accomplissent pas nécessairement de la même manière; les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets; il ne faut jamais perdre de vue que chaque évolution phonétique est en rapport avec le système phonique entier d'une langue ou d'un patois. Toutes ces objections sont bien fondées, elles nous disent qu'en utilisant les patois méridionaux il ne faut pas identifier à la légère. Mais il ne faut pas oublier non plus la proche parenté de la langue du Nord et de celle du Midi. Les sons du provençal et du français sont les continuateurs directs du même système phonique; il n'y a guère de vraisemblance que la même langue latine rustique, adoptée par une même nationalité, ait souvent développé des sons égaux pour l'oreille, mais différents dans l'articulation. Il y a des habitudes nationales aussi dans l'articulation des sons. Rien ne fait supposer que les sons conservés jusqu'aujourd'hui au Midi, mais perdus dans le Nord, ne représentent pas fidèlement ceux qu'on employait dans le français du moyen âge. Si des transformations identiques dans leurs résultats ne se font pas toujours de la même manière, il est toujours plus que probable que, sur le même sol, dans des conditions

plus ou moins identiques, ces transformations ont pris le même chemin, et, si les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets, il n'en est pas moins vrai que les mêmes effets sont la règle. Certes, il n'est pas indiqué de rapprocher à la légère un phénomène lingual quelconque du français avec un phénomène apparemment identique, mais peut-être d'origine foncièrement différente, dans quelque autre dialecte du grand domaine roman, bien que ce soit pour maint romaniste le dernier mot de la sagesse et de la bonne méthode ; mais il ne faut pas exagérer les scrupules non plus et ne pas fuir des rapprochements qui, par la nature des faits, ont toute raison d'être établis.

Si nous demandons une utilisation constante et méthodique, et, en conséquence, une étude appliquée et approfondie des idiomes actuels du Midi de la France, pour pouvoir construire une grammaire historique du français, claire dans toutes ses parties, nous ne voulons pas pour cela qu'on néglige l'étude des patois de la France du Nord. Au contraire, l'idéal, c'est une combinaison de ces études qui seule pourra souvent mener à un éclaircissement total des parties obscures de l'ancienne langue française. Les patois français du Nord, qui continuent directement les anciens dialectes dans lesquels nous est transmise la littérature française du moyen âge, ont, en partie, conservé leurs anciennes formes et leur ancienne prononciation ; en partie, ils se sont développés ultérieurement et se sont même éloignés extrêmement de leur passé littéraire. Mais, dans tous les deux cas, ils nous fournissent des renseignements sur l'ancienne langue, soit qu'ils nous les donnent directement (dans le cas d'une conservation intacte) ou qu'ils nous permettent de les dèduire (dans le cas où le patois aurait progressé). Toujours la comparaison de ce qu'on a trouvé ou reconstruit, à l'aide des patois français, comme probable pour l'ancienne langue française, avec ce qui existe, dans le cas analogue, dans les patois conservateurs du Midi, mènera à des résultats plus assurés que ne le permet l'observation la plus sévère de l'ancienne orthographe et des rimes des textes français du moyen âge. Souvent, par la combinaison des faits observés dans les patois du Nord et du Midi avec les moyens littéraires des anciens textes, nous arriverons à l'évidence là où, sans le concours des patois méridionaux, il n'y aurait jamais que des ténèbres.

Si, de cette manière, le passé de la langue française est éclairé par la lumière directe que donnent les patois vivants, nous créerons une grammaire historique du francais bien supérieure à tout ce que nous pouvons lui demander de nos jours, alors que l'étude des patois du Nord et surtout du Midi n'est que commencée. Une grammaire historique du français, construite avec ces moyens, éclaircira en même temps les développements analogues des autres langues romanes et contribuera à l'avancement de la grammaire romane comparée bien plus que ne le fait la comparaison intempestive ou prématurée des patois des différentes langues romanes. Diez a créé la grammaire romane en comparant les langues romanes entre elles ; l'étude comparée des patois de la France nous permettra de construire la véritable grammaire

historique française. Plus tard, quand des grammaires particulières, basées sur l'étude des patois, seront faites pour toutes les langues romanes, on recommencera avec succès la comparaison de ces langues, et l'on possèdera ainsi la grammaire comparée des langues romanes dans un état parfait. M. W. Meyer a repris l'ouvrage de Diez déjà de nos jours : il est venu trop tôt, il a dû fatalement échouer. Nous ne sommes pas encore à l'époque des revues générales ; au contraire, pour l'étude des époques plus récentes des grammaires romanes, un sain isolement vaut mieux aujourd'hui qu'une synthèse qui, présentement, ne peut jamais qu'être incomplète et superficielle.

Résumons-nous ! Sans l'étude approfondie des patois aussi bien du Midi que du Nord de la France, pas de grammaire historique de la langue française et, par conséquent, pas de grammaire comparée des langues romanes qui vaillent. L'étude des patois est l'A et l'Ω de toute grammaire historique. Pour bien étudier les patois, il faut être un véritable phonéticien, c'est-à-dire un phonéticien naturaliste, physicien et physiologiste. Or, comme la grammaire historique qui ne peut plus se passer de l'étude des patois forme une partie intégrale de la philologie, ce ne sera pas seulement la grammaire, ce sera toute la philologie moderne qui prendra le caractère d'une science naturelle. C'est là une conviction que M. Rousselot et moi nous possédons avec une égale fermeté. On a oublié trop longtemps, et on l'oublie encore tous les jours, que les langues se composent de sons qui appartiennent par leur effet acoustique à la physique, par leur formation à la physiologie, et que les lettres de l'alphabet ne sont que des signes très imparfaits de ces sons vivants du temps présent et du passé. L'étude de la valeur réelle de ces lettres passées ou présentes ne peut être faite que par un naturaliste qui sache reconnaître les émissions de la voix cachées sous les lettres, qui sache faire revivre le passé en donnant aux lettres mortes une réalité vivante. Nous ne condamnons pas pour cela la méthode historique qu'on a suivie jusqu'à présent dans les recherches grammaticales : elle a sa valeur et elle nous a donné la préparation nécessaire pour bien étudier les parlers vivants, langues littéraires et patois ; mais elle a besoin d'être rajeunie ou régénérée par l'étude de l'actualité vivante, si elle ne veut tomber dans un état stérile de pétrification. — Voilà notre manifeste pour la première session philologique de notre association.

Je ne veux pas revenir ici à mes idées sur le rôle que la phonétique doit jouer dans l'étude de la syntaxe historique[1], ni démontrer comment les sciences naturelles demandent leur admission même dans l'étude historique de la littérature et des mœurs, depuis que la psychologie va à l'école de la physiologie ; qu'on me permette seulement encore quelques mots de consolation pour ceux qui aiment beaucoup les lettres et la philologie, mais qui détestent les sciences naturelles. La philologie conservera toujours des domaines où les sciences n'entreront pas, et, ce qui nous importe le plus,

1. *Zeitschrift für französische Sprache und litteratur*, XII, 12 ss.

on pourra même toujours s'occuper utilement des patois modernes, sans posséder l'outillage coûteux et décourageant que M. Rousselot nous a fait connaître. On n'a qu'à s'informer des résultats de la science phonétique telle qu'elle existe, à s'habituer à bien entendre et à bien noter ce qu'on a entendu. Avec cela et avec un peu de résignation, quand on se trouve en face de sons inaccoutumés et difficiles à analyser, et qu'il vaut mieux livrer aux investigations des phonéticiens naturalistes, on peut facilement collectionner des matériaux des plus utiles. Le clergé a une vocation spéciale pour ces études : une grande partie de ses membres connaissent des patois dès leur enfance; les curés de village les entendent toujours et sont même obligés, par leur état, à s'y intéresser : quel grand service ne rendront-ils pas à la philologie de leur langue, s'ils prennent la peine facile de dresser un vocabulaire de leur patois dans une notation sérieuse, à en composer une grammaire élémentaire et à noter des contes ou anecdotes racontés par les vétérans de leurs paroissiens! Ils occuperont utilement leurs loisirs, ils feront acte de patriotisme et ils contribueront à augmenter l'autorité du clergé dans le monde lettré. Je vois bien que la politique française fait le silence autour de notre Congrès, parce qu'il se compose d'hommes qui n'ont pas honte de se déclarer catholiques; la science moins bornée, moins partiale, ne taira pas ce qu'on fera pour elle. M. Rousselot et moi, nous serons heureux si nos paroles nous gagnent quelques nouveaux amis des patois, et ni lui ni moi ne refuserons nos conseils si l'on nous fait l'honneur de nous les demander.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS